

## LES INFOS DE L'AFDD

(Printemps 2022)

**1) Notre ouvrage « Droits fondamentaux et Constitutions sous le regard universel des Docteurs en droit » vient de paraître aux éditions LGDJ-Lextenso. Placé sous la co-direction de David Richard, Guillaume Maire et Jacques Mestre, et réunissant 44 contributions de tous pays, il est préfacé par le président Laurent Fabius, et enrichit ainsi notre Collection Droits en mutation (son prix de vente est de 36 euros)**

A noter qu'au-delà de la diversité géographique, la diversité professionnelle est également très présente dans cet ouvrage car si tous les contributeurs ont la particularité d'être docteur en droit, certains sont enseignants-chercheurs, d'autres avocats, d'autres encore magistrats, agents de l'administration ou juristes d'entreprise...Et, naturellement, la diversité thématique est aussi assurée puisque l'objectif poursuivi fut de donner carte blanche à tous ces docteurs en droit pour saisir, dans leur pays d'origine, une question importante, aux enjeux sociétaux souvent très forts, et où les droits fondamentaux se trouvent directement interpellés.

Ainsi les thématiques les plus diverses se trouvent-elles envisagées, depuis la place des droits fondamentaux dans l'entreprise jusqu'au droit de garder le silence, en passant par la protection de l'environnement, le droit à l'alimentation, la liberté d'expression confrontée aux fausses informations, le sort des enfants post-conflit, ou encore la régulation des *smart cities*...

**2) Lors du déjeuner du 14 février dernier, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le Procureur Général de la Cour de cassation, M. François Molins, pour une conférence passionnante. Notre prochain déjeuner aura lieu à Paris le lundi 23 mai, toujours dans les locaux de France-Amériques (9-11 av. Franklin Roosevelt). Le thème en sera « L'Espace saisi par le Droit », avec les conférences du Général Jérôme Bordellès sur les Fréquences et du professeur Nicolas Houppais sur les Drones (inscription auprès de la Vice-Présidente de l'AFDD Ariane Guignot-de Guillenchmidt, [ariane.guignot@agg-avocats.fr](mailto:ariane.guignot@agg-avocats.fr) ; règlement sur place le jour même).**

**3) Un partenariat a été récemment établi avec le site *Law Profiler* (<https://www.lawprofiler.com>), créé par un universitaire d'Aix-Marseille, Lucien**

Maurin, qui est depuis lors devenu membre de l'AFDD. Ce site très dynamique renferme de nombreuses offres de stages ou d'emplois qui peuvent intéresser nos adhérents.

4) Une nouvelle édition 2022 du prix de thèse « Entreprise-Compliance-Ethique des Affaires » vient d'être lancée, avec un jury présidé par Jacques Mestre. Les candidatures sont reçues jusqu'au 5 mai prochain : envoi du CV et de la version électronique de la thèse à [jacquesmestre81@gmail.com](mailto:jacquesmestre81@gmail.com) La thèse doit avoir été soutenue depuis l'année 2020 comprise, dans une Université française ou étrangère francophone.

Seront également lancés en parallèle un prix de thèse de Droit Public, avec un jury placé sous la direction du professeur Florent Blanco, de l'Université d'Orléans (prix dédié à Georges Vedel, en hommage à ce grand constitutionnaliste et administrativiste qui fut président de l'AFDD de 1978 à 1982), ainsi qu'une nouvelle édition du prix de thèse « Personnes, Famille et Patrimoine », en partenariat avec les éditions LexisNexis et l'Institut de Formation Professionnelle du Notariat.

5) A l'invitation de l'Université de Rabat, aura lieu à Rabat, les 15 et 16 juin prochain, un colloque co-organisé par l'AFDD 2022, et dont le thème général sera « Développement économique et développement durable sont-ils compatibles ? ».

Ce colloque s'accompagnera de la naissance d'une Section marocaine de l'AFDD.

6) Notre ouvrage *Droit et Cerveaux*, issu d'un dossier thématique de la revue *Signatures Internationales*, devrait paraître aux éditions Lextenso en juin prochain. Il réunira une trentaine de contributions portant sur le neurodroit, les cerveaux algorithmés et le cerveau des personnes morales. Cet ouvrage est co-dirigé par Sandie Lacroix-de Sousa, Peggy Larrieu et Jacques Mestre.

7) Assemblée générale de l'AFDD 2022 : la date pressentie pour la tenue de notre AG annuelle est le jeudi 6 octobre. Cette AG sera accompagnée, comme les années précédentes, d'un colloque probablement dédié aux deux ouvrages collectifs de

**l'AFDD sortis en 2022, c'est-à-dire celui sur les Droits fondamentaux et celui sur Droit et Cerveau.**

**8)Enfin, *the last but not the least*... notre Association a une nouvelle Secrétaire Générale, Mademoiselle Marie EUDE, qui est maîtresse de conférences en droit public à l'Université Sorbonne Paris Nord ([marie.clotilde.eude@gmail.com](mailto:marie.clotilde.eude@gmail.com))**

Nous lui donnons la parole pour quelques mots de présentation :

*« Mon histoire universitaire, qui commence à Toulouse, est marquée par deux rencontres importantes, celle avec mon directeur de thèse qui m'a proposé de travailler sur une thématique à mon sens passionnant, et celle avec l'AFDD qui marque le début de ma nouvelle vie après la thèse.*

*Après deux ans en classes préparatoires au Lycée Pothier à Orléans, c'est dans la ville rose que j'ai posé mes valises pour rejoindre la faculté, ou plutôt les facultés. En effet, incapable de me décider entre diverses matières qui m'intéressaient, j'ai décidé de poursuivre mon parcours en droit, en anthropologie, et en philosophie. Bien que toutes ces matières aient été passionnantes à étudier, c'est vers le droit que je me suis tournée lorsqu'il a été question de faire une thèse. C'est à la suite des mémoires de recherche, d'abord en philosophie, puis en droit, que je prends conscience de mon goût pour la recherche et l'écriture. Le sujet qui m'occupe alors est celui des biens communs et du Bien commun, et le lien entre ces deux notions, surtout concernant les biens communs naturels. C'est donc tout naturellement que ma curiosité fût piquée lorsque lors d'un cours de droit des libertés en Master 2, le Pr. Touzeil-Divina émit son souhait de diriger un jour une thèse portant sur l'arbre. L'arbre n'est-il pas un exemple de bien commun ?*

*C'est de cette rencontre que naît l'aventure que sera ma thèse sur un sujet original : l'arbre. Ce sujet, je dois le dire, fût accueilli par beaucoup de rires, et d'aucun n'y voyait pas véritablement un sujet de thèse. Pourtant, les trois ans consacrés à l'étude de l'arbre et du droit m'ont permis de dégager une idée forte : ce n'est pas tant l'arbre qui doit être protégé mais plutôt ses fonctions, et plus particulièrement ses fonctions écologique et sociale. C'est cette protection fonctionnelle qui permettrait de répondre, par exemple, aux objectifs de lutte contre le réchauffement climatique fixés par le législateur. Forte de cette idée, il me restait à chercher en plusieurs centaines de pages comment mettre en œuvre cette protection fonctionnelle. Le 20 novembre 2020 j'ai soutenu ma thèse, le résultat de ces trois ans de recherches et de rédaction, sous le portrait de Maurice Hauriou à l'Université Toulouse 1 Capitole. C'est à la suite de cette soutenance que j'ai eu la chance de rencontrer l'AFDD.*

*Après les rires, ce sont des sourires bienveillants qui ont accueilli mes travaux de thèse. Les regards dubitatifs ont fait place à la reconnaissance d'un vrai travail de thèse sanctionné par l'obtention d'un prix, le prix « Environnement-Energie » de l'AFDD. C'est à Paris, la ville qui représente le point de départ de ma nouvelle vie post-thèse en qualité de Maîtresse de conférences, que j'ai reçu ce prix. A cette occasion, j'y ai rencontré les membres de l'AFDD qui m'ont donné envie, par leur dynamisme, leur ouverture d'esprit et le large spectre des sujets abordés, de m'impliquer dans l'association. Une implication qui, je l'espère, sera pérenne ».*

**Merci infiniment à Marie Eude d'avoir accepté ces lourdes fonctions !**